

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le quatre mars à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du deuxième étage du Château de Blou, 12 Rue Pouget à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Conseil communautaire	32	Date de convocation	26 Février 2026
Membres en exercice	32	Date de publication	26 Février 2026
Quorum (50 %)	17		
Membres présents	27	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres absents (<i>y compris les procurations</i>)	5	POUR : 29	
Nombre de procurations	2	CONTRE : 0	
Membres qui ont pris part aux votes (<i>y compris les procurations</i>)	29	ABSTENTION : 0	

Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s	Délégué(e)s titulaires	Présent(e)s
AUDIGIER Agnès	Procuration à J.-P. Reymond	D'IMPERIO Cédric	X	LAURENT Guy	X	PEREZ CANO Marcel	Procuration à J. Geiguer
BERTHON Patricia	X	FABREGES M France		LHOPITEAU Eric	Absent	REYMOND J. Pierre	X
BONNET Georges	X	FARGIER Gérard	X	MARTIN Nicolas	X	RIEU Dominique	Absente
BOUET Lynda	X	FIALON Dominique	X	MEJEAN Florian	X	ROBERT Karine	X
BOULONI Christian	X	GEIGUER Jacques	X	MORIN Frédéric	X	TERME Annie	X
BRUN Marc	X	GINEVRA Stéphane	X	MOULIN Jackie	X	TESTON Daniel	Absent
CHAPUIS Pierre	X	GUICHARD Cécile	X	NAHAS Sophie	X	VALETTE Alain	X
CONDOR Alain	X	HOUEZ Marion	X	PALLOT Thierry	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 14.2026

Fiscalité - Taux taxes locales 2026 (TFB – TFNB – TH - CFE)

Le Président propose de maintenir les taux 2025 de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti) et de la CFE, pour l'année 2026.

Il propose donc de maintenir ces taux sans aucune augmentation depuis plusieurs années et de fixer les quatre taux suivants pour l'année 2026 :

	Taux proposés 2026
Taxe Foncier bâti	2.25 %
Taxe Foncier Non Bâti	17.96 %
Taxe d'habitation	11.15 %
Cotisation Foncière des Entreprises	29.49 %

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- vote les taux ci-dessus pour l'année 2026,
- charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux services des impôts.

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Certifié exécutoire

A Thueyts, le 05 Mars 2026

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.

